



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

A Saint-Pardoux-Soutiers, le 25/10/2023

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Johann BARANGER, Maire de la Commune de ST-PARDOUX-SOUTIERS, certifie que l’avis d’ouverture de l’enquête publique relative au classement de trois arbres remarquables, au titre des articles L.341-1 et suivants du Code de l’environnement à été affiché du 08/09/2023 au 25/10/2023.

Le Maire,
Johann BARANGER.